

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Le jubilé de la fête des morts, 193. — L'église du Saint Sacrement, 194. — L'Angelus, 197. — Exposition d'art sacré à Turin, 198. — La Congrégation du Saint Sacrement à Mexico, 202. — Les exemptions de taxes, 202. — Cours de littérature française, 204. — Mœurs électorales d'Ontario, 205. — Les Prohibitionnistes, 205. — Courrier de Saint Antoine de Padoue, 205. — Sœurs Franciscaines, 205. — Petite histoire de l'Eglise, 206. — Memento hebdomadaire, 208.

Le jubilé de la fête des morts

On vient de célébrer à Cluny le neuvième centenaire de l'établissement par saint Odilon de la commémoration de tous les fidèles trépassés.

Voici les termes du décret par lequel saint Odilon établit, il y a neuf siècles, dans tous les monastères dépendant de Cluny, la fête du 2 novembre et l'y rendit obligatoire.

“ Il a été décrété par Odilon, à la prière et du consentement de tous les frères, que de même que dans toutes les églises de la chrétienté, on célèbre au 1er novembre la fête de tous les saints, de même on célébrera, dans toutes nos maisons, la fête commémorative de tous les fidèles morts depuis le commencement du monde.

“ Cette commémoration aura lieu de la manière suivante : . . . La veille, les cloches sonneront et on chantera les vêpres pour les défunts. Le lendemain, après matines, toutes les cloches

sonneront de nouveau et on dira l'office pour eux. La messe du matin sera célébrée d'une manière solennelle ; toutes les cloches sonneront ; le trait sera chanté par deux frères”

Bientôt la France et l'Angleterre entraient dans le mouvement, et à la fin du douzième siècle, la fête du 2 novembre se célébrait dans toute l'Eglise occidentale.

L'église du Saint Sacrement

Il vient de s'élever sur les plus hauts sommets de notre belle ville, au-dessus de toutes les autres constructions, un édifice très modeste, qui en est le couronnement obligé au point de vue religieux, et qui représente le vol de l'âme et les élévations de la vie surnaturelle. On n'en sentait pas auparavant le besoin ; mais aujourd'hui qu'il existe, les âmes pieuses comprennent qu'il leur manquait ; et le jour viendra où elles se demanderont comment elles ont pu s'en passer si longtemps.

Nous voulons parler de la nouvelle Eglise du Très-Saint-Sacrement.

Oui, l'échelle monumentale religieuse de Québec, était jusqu'ici incomplète en ce qu'elle n'atteignait pas sa hauteur suffisante pour dominer toute la ville.

Posée sur les assises de Notre-Dame des Victoires, cette échelle montait à la Basilique, poussait dans toutes les directions ses ramifications, et s'étendait jusqu'à la belle Eglise de St-Jean-Baptiste, patron de notre nationalité. Mais il lui restait une dernière cime à gravir ; il lui manquait un échelon, l'échelon suprême, dont l'extrémité supérieure dominerait même la citadelle, et ferait entendre dans les hauteurs le "Gloria in excelsis" que la terre doit chanter en chœur avec le ciel.

Aujourd'hui, c'est fait, et le nouveau dôme, sous lequel Jésus-Christ se montre vivant aux yeux de tous, surpasse toutes les hauteurs.

Le premier il reçoit les rayons du soleil levant ; le dernier il se dore des lueurs du couchant, et sous sa coupole dorée, les deux soleils se rencontrent, le créé et le Créateur !

Qu'est-ce donc qui respandit et qui rayonne sous cette couronné monumentale et lumineuse qui domine toute la ville ? Est-ce un calvaire ou un Thabor ? Est-ce un gibet ou un trône ? Est-ce une humble grotte ou un palais ?

C'est tout cela à la fois, car sous cette voûte, nageant en pleine lumière et planant à des hauteurs auxquelles le soleil et les étoiles prodiguent leurs rayons, l'ostensoir contenant le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ resplendit radieux, dressé sur un autel entouré d'un cercle d'adoratrices portant la robe immaculée de l'Agneau !

La voilà reconstruite l'Arche d'Alliance des anciens jours ! Mais ce ne sont pas seulement des symboles qu'elles renferme : c'est le Saint des Saints lui-même, non plus figuré, mais vivant réellement dans un corps glorieux et immortel !

Le voilà, le buisson ardent où Dieu se fait entendre, non plus seulement à Moïse, mais à tout le peuple, non plus entouré d'éclairs et de tonnerres comme sur le Mont Horeb, mais enveloppé de nuages d'encens et de cantiques d'amour !

Le voilà, le Sacrement des Sacrements, le mystère des mystères, le résumé et le couronnement de la divine institution qui relie le ciel et la terre et les hommes à Dieu !

En ce temps où Québec grandit et s'embellit, ce complément monumental et religieux, développement mystique de la piété publique, était nécessaire et il s'est produit à son heure.

Mais ce n'est pas tout d'avoir à la cime extrême de notre pittoresque cité un piédestal monumental où Dieu se montre perpétuellement à tous les regards dans sa forme visible et corporelle. A ce Roi, perpétuellement présent, il faut une cour perpétuellement rangée autour de son trône, pour le servir. A ce Dieu sorti de son tabernacle, et debout sur son autel, il faut un cercle d'adorateurs toujours prosternés devant lui, et lui présentant leurs hommages.

Voilà la raison d'être du couvent des Franciscaines. Ce n'est pas le monastère qui appelait l'Eglise ; c'est l'Eglise qui appelait le monastère et qui ne peut s'en passer.

C'est un cercle de Vierges qu'il faut autour de l'Agneau sans tache, et ce sont les filles de saint François d'Assise et de saint Antoine de Padoue qui vont suppléer à l'impuissance de la foule des fidèles et la représenter dans le culte mystique du Très-Saint-Sacrement.

Elles seront nos mandataires dans le grand œuvre de réparation nécessaire pour détourner de nos têtes le châtimement dû à nos fautes, et pour attirer les divines bénédictions sur notre ville.

Il y a donc dans ce sanctuaire et ce monastère qui couronnent maintenant la plus haute cime du rocher de Québec, un dualisme monumental, bien humble au point de vue matériel, mais dont les harmonies et les beautés au point de vue religieux devront faire l'admiration de tous.

Ce qui est étonnant, c'est qu'on ait vu ces deux édifices sortir de terre et s'élever dans les airs comme par enchantement, sans autre ressource que la charité publique.

Car, enfin, à côté des organisations les plus spirituelles et les plus mystiques, il y a toujours la question financière avec laquelle il faut compter.

Comme il faut du pain pour nourrir l'homme, il faut de l'argent pour élever des monuments.

Certes, le monument est ici bien modeste et bien d'accord avec la pauvreté franciscaine. La pierre même eût coûté trop cher, et il a fallu se contenter de briques vulgaires pour construire un temple au Très-Saint-Sacrement. Mais n'est-il pas Celui qui a passé sur la terre sans avoir une pierre où reposer sa tête ?

Le couvent est aussi en briques ; mais au centre de la façade s'ouvre le portique de l'Eglise et c'est là seulement qu'on a pu employer quelques pierres et quelques ornements.

Il était bien convenable que ce portique fût un peu monumental pour attirer le regard de l'indifférent qui passe, et lui indiquer la demeure terrestre où Jésus-Christ se fait visible, et donne audience à ceux qui ont quelque chose à lui dire.

Mais si modestes que soient ces deux édifices, ils ont déjà mis à contribution bien des bourses généreuses et ils sont loin d'être finis.

L'intérieur est absolument nu et les Dames religieuses ne demandent pour elles-mêmes dans leur couvent que le nécessaire. Mais il en est autrement de l'église, plus elle est pauvre à l'extérieur, plus elle devrait être riche à l'intérieur.

Ce n'est pas seulement une œuvre québécoise ; c'est une œuvre diocésaine, et la générosité de la ville et du diocèse se hâtera, j'espère, de parachever ce temple d'un caractère tout particulier qui a sa destination propre, et son utilité sociale incontestable.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient d'insister là-dessus, et cet écrit n'est pas une réclame. Je n'ai voulu qu'attirer l'attention

et stimuler le zèle de ceux qui ne connaissent pas encore l'admirable institution qui s'élève à côté d'eux, et je suis sûr qu'ils ne voudront pas la laisser s'achever sans eux. (1)

A. B. ROUTHIER

L'Angelus

Le matin, au crépuscule, lorsque n'étant plus nuit il n'est pas encore jour, entendez-vous, dans le campanile ajouré, un chuchotement de notes ? C'est le bronze qui se réveille ! Les sons se détachent un à un d'abord, comme martelés par le lourd battant ; puis ils s'envolent en troupes joyeuses et vont trembler sur les feuilles, se poser sur les toits qu'ils ébranlent. Leurs légions matinales pénètrent dans les demeures pour inviter l'âme chrétienne à la reconnaissance et à l'amour.

Ad te de luce vigilo. Quand paraissent les teintes rosées du levant, la cloche soupire et entonne, avant toute créature, un hymne à l'Éternel. C'est un écho du ciel qui retentit. Comme elle murmure suavement à l'oreille et au cœur l'Ave Maria de l'ange ! Comme elle nous remet vite sous les yeux la scène qui inaugure l'œuvre rédemptrice ! Ses vibrations vont jusqu'au plus intime de l'âme. N'est-ce pas qu'elles ont quelque chose de la fraîcheur vierge du matin, de la douceur neuve de l'aurore ? Oh ! qu'elle est douce la mélodie de l'angelus dans les brumes du réveil ! . . .

Le midi encore, la cloche nous arrache à l'œuvre quotidienne et nous permet de respirer en regardant le ciel. Ses notes qui tombent, jettent dans notre vie la pensée de l'éternité. Nous sommes si vite repris par les choses de la terre ! Il faut qu'une voix vienne souvent remettre en nos âmes le souci de l'au-delà.

Et la cloche est cette voix. Nos cœurs s'envolent vers Dieu avec ses sons. Elle nous renouvelle, sur l'âpre chemin de la vie, l'affirmation des divines espérances. Elle marque la halte du milieu du jour et retrempe nos courages chrétiens pour le travail qui va suivre. Le laboureur entend venir sur la plaine ses harmonies et se découvre comme pour saluer le message d'en haut. Les ondulations sonores rafraîchissent la nature ardente . . .

(1) Extrait du Courrier du Canada.

Le soir enfin, — oh ! qui dirait le charme berceur de l'angelus du soir ? — Quelle heure délicieuse ! Ave Mar'a sur la terre et les flots ! Du clocher que dorent les rayons mourants, s'épand une rumeur confuse. Il y a dans les vibrations de la cloche un peu du calme infini des choses. Pour nous convier à la dernière prière, son âme de bronze a des sonorités de rêve. Dans l'espace tranquille, apaisé, ses notes se prolongent, et ce prolongement ajoute à leur primitive poésie. La mélodie est souveraine et trouve plus vite le chemin des cœurs. Au milieu du silence qui suit la fin du jour, rien pour l'atténuer ni pour la faire oublier peut-être. Les montagnes, les vallées qui s'endorment en répètent les échos. Les nuages, là-bas, l'accueillent dans leur robe de pourpre. J'aime les carillons dans les cités antiques. J'aime surtout l'humble cloche du hameau tintant l'angelus du soir !

FR. A. H. BEAUDET,
des fr. prêch.

Exposition d'art sacré à Turin

La *Semaine religieuse* de Paris publie des *Notes* sur cette exposition. En voici quelques-unes.

ARTS MODERNES. — Le travail des orfèvres, sculpteurs, peintres et brodeurs modernes n'est pas sans mérite.

Souvent, le procédé est supérieur chez eux à celui des artistes du passé. Mais, sur ce point, nous pouvons dire, sans nous vanter, que la France ne le cède à personne. Nos grandes maisons de Paris et de Lyon, par l'inspiration, le goût et la finesse du travail, atteignent et dépassent les modernes des autres pays.

Il y a cependant de belles choses modernes à Turin. Ce qui m'a surtout frappé et intéressé, ce sont les *devant d'autel* vraiment magnifiques, ces *devant d'autel* que les Italiens appellent, je crois, des *paliotti* au pluriel, *paliotto* au singulier.

On peut les changer selon le degré des solennités. Ils sont brodés, en général, mais il y en a aussi en argent ou argent doré, ciselé ou repoussé ; souvent, ils représentent des scènes de l'Evangile relatives à l'Eucharistie.

On en voit aussi, bien entendu, qui sont fixes, et parmi ceux-là, il en est de célèbres par le travail, la matière ou l'antiquité. Je citerai le *paliotto* de Saint-Ambroise, de Milan ; bas-relief or

et argent, pierres fines, de style carlovingien ! Il est toujours couvert, sauf aux solennelles circonstances. Le devant d'autel, que j'ai le plus admiré à Turin, est brodé en or fin en haut relief. Il est éblouissant, et, à distance, on dirait, qu'il est sculpté dans l'or.

Les touristes pourront l'admirer à la cathédrale de Ferrare.

Nous sommes à *l'Art antique*. D'abord deux salles consacrées à la musique ancienne et surtout aux manuscrits précieux, livres de chœur, antiphonaires, missels et autres, le tout magnifiquement enluminé et quelques-uns avec de très curieuses et très riches reliures.

Les cathédrales du Piémont et autres églises ont envoyé leurs richesses en ce genre, et le gouvernement ou les municipalités ont ouvert les bibliothèques. On sait que le gouvernement, en prenant les couvents, a pris aussi leurs bibliothèques et que les livres et manuscrits ont été distribués aux différentes bibliothèques de l'Etat ou des villes.

Je ne puis que passer. Remarqué cependant un vieux manuscrit de *l'Imitation*, mais ce n'était pas celui d'*Arona* qui semble être le plus ancien et le meilleur type des manuscrits de *l'Imitation*.

Voici maintenant les vieux reliquaires, les calices antiques, les baisers de paix, les croix antiques précieuses de tout format, jusqu'à des Christs en bois de deux mètres, recouverts en argent !

On n'a pas idée de tout cela. Remarqué le calice de saint Ours, Evêque d'Aoste, grande coupe. La vallée d'Aoste a beaucoup donné. Toutes les étiquettes de ce diocèse en général sont en français.

On parle notre langue dans ce coin des Alpes !

Très beaux reliquaires et crucifix magnifiques, anciens, exposés par la cathédrale de Casal. Je n'en finirais pas si je voulais tout citer ; je veux cependant mentionner une crosse en ivoire qui fut le bâton pastoral de saint Grégoire le Grand. Curieuse canne, en ivoire niellée, don d'un pape à saint Charles Borromée.

Le pluvial et le chapeau de saint Pie V lorsqu'il n'était encore que Cardinal. Léon XIII a envoyé la tiare de Pie VII. Je n'avais pas encore vu de tiare autrement qu'en image, en bronze ou en marbre, aux tombeaux de Saint-Pierre de Rome.

Beaucoup de monde est comme moi, si j'en juge par la curio-

sité avec laquelle on considère, à Turin, la coiffure papale aux trois couronnes. Elle est en drap d'argent.

Donc, j'ai été ravi, et cependant toutes ces richesses accumulées ne donnent pas une suffisante idée de ce que peut fournir l'Italie au point de vue de l'*art sacré*.

C'est que l'Exposition de l'*Arte Sacra*, de Turin, quoique nationale en droit, a été surtout piémontaise, et le Piémont, qui fait pourtant bonne figure, n'est pas la partie la plus riche au point de vue artistique et archéologique.

Et puis, le clergé s'est montré particulièrement hostile à exposer les richesses dont il est le gardien, dans la crainte d'un *incameramento* de la part du gouvernement ou bien la confection d'un inventaire de celles-ci, de la part de ce dernier, qui pourrait s'en emparer et n'en laisser que l'usufruit au clergé.

Cette intervention du gouvernement se produira d'ailleurs avant longtemps, pour éviter l'exportation d'objets que quelques paroisses se sont permises sans beaucoup de discernement au profit de hauts barons de la finance.

Il n'y a pas de longs jours, dans la banlieue de Gênes, on a vendu " 20.000 francs, des *apparati*, tentures brodées, à un enfant d'Israël qui les revendait aussitôt à M. Rothschild pour 100.000 francs."

Cet abus, si grand soit-il, n'autorise pas la main-mise du gouvernement sur le bien des églises et des paroisses.

Que l'autorité ecclésiastique intervienne et défende aux curés et autres ayant droit, de disposer de leurs objets d'art sans permission.

A la bonne heure, cela je l'approuverai.

Le Cardinal Pacca n'avait-il pas défendu, à Rome, d'exporter les objets d'art sans l'autorisation de la Curie? C'est même, je crois, en vertu de cette ordonnance du ministre des Papes, que le gouvernement italien interdit l'exportation des œuvres des grands maîtres.

Dans un *petit salon* se trouvent exposés les résultats du double concours proposé par le Pape et le Roi. Léon XIII avait proposé un prix de 10,000 francs au meilleur tableau sur *la Sainte Famille*. Le roi offrit un prix égal à la meilleure sculpture sur *l'Amour de la Religion et de la Patrie*. Les concurrents ont été assez nombreux pour répondre à l'appel du Saint-Père. Aucune de ces *Saintes Familles* ne m'a frappé au point de

pouvoir dire : c'est à celle-là que je donnerais le prix. Les sculpteurs ont été moins empressés pour traduire la pensée du roi.

J'allais joindre un tramway au *Corso Massimo* d'Azeglio, lorsque mon regard est attiré par l'avis suivant : *Modèle de la place et de la basilique de Saint-Pierre de Rome, chef-d'œuvre d'Andrea Gambassini*. Entrée : 20 centimes. Je succombe à la tentation. Elle coûtait si peu ! et, du salon de peinture, je passe dans la salle où est exposé ce *capolavoro*. Je n'ai pas regretté mon argent.

Jugez plutôt. André Gambassini est un peintre et sculpteur toscan qui a travaillé *quatorze ans* à faire dans la proportion de un pour cent la réduction de la place de Saint-Pierre et de la basilique vaticane.

C'est tout à fait admirable. Pour juger un peu de la proportion, rappelez-vous que la seule basilique couvre presque 2 hectares et demi. La réduction doit avoir 7 ou 8 mètres.

Elle est en bois et en cuivre, et à l'aide de mécanismes ingénieux, on peut en quelque sorte la décomposer, montrer le temple dans son ensemble et faire voir dans ses différentes coupes ce monument, chef-d'œuvre des Raphaël, Michel-Ange et autres.

Le travail de Gambassini a paru aux Expositions d'Anvers (1894), Amsterdam (1895), Inspruck (1896) et Bruxelles (1897), et partout, il a obtenu la médaille d'or. Bien mieux, l'Institut de France l'a déclaré, dit le prospectus italien, *un travail ingénieux et parfait*. La société des Beaux-Arts de Paris, en lui accordant sa plus grande récompense, déclare que *tout est rendu avec une justesse, une précision et un fini remarquables*. Moi-même, j'ai constaté que chaque chapelle, chaque autel, chaque confessionnal, chaque tombeau, chaque statue et chaque peinture, se trouvent exactement reproduits.

La réduction des statues est en ivoire, et chaque tableau est représenté par une miniature sur cuivre.

Des bois de couleur figurent les différents marbres, et des bois précieux de couleur représentent les différents desseins et mosaïques du pavé. C'est vraiment stupéfiant.

Assurément ce n'est pas une œuvre de génie ; mais c'est un travail d'intelligence, de patience et de conscience. Si Dieu nous prête vie, nous le reverrons à Paris en 1900.

La Congrégation du Saint Sacrement à Mexico

Le R. P. Estevenon, supérieur de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, établie à Montréal en 1890, est parti ces jours-ci avec un autre religieux de son ordre, à destination de Mexico, capitale du Mexique. Le Rév. Père entreprend ce long voyage, à la demande de son supérieur général ; voici dans quel but. Il y a quelques années un religieux bénédictin, apôtre très zélé du culte eucharistique, commença l'érection d'une église en l'honneur du Très-Saint-Sacrement. Le temple, d'une richesse tout-à-fait extraordinaire, si nous en jugeons par les quelques détails que l'on nous a donnés, est aujourd'hui complètement achevé. Mais le religieux bénédictin est mort. Son neveu, l'évêque de Campêche, croyons-nous, est devenu propriétaire de l'église et, se conformant au désir du moine défunt, qui avait été mis en relation par un ami d'Europe avec les Pères du Très-Saint-Sacrement, il a prié ceux-ci de bien vouloir accepter le magnifique édifice à charge d'y rendre nuit et jour un culte perpétuel d'adoration à Notre-Seigneur résidant dans la Sainte Eucharistie. Voyant en tout cela une disposition particulière de la divine Providence, les Pères du Saint-Sacrement ont pris cette offre en sérieuse considération, et le Père Estevenon a été requis de se rendre à Mexico comme délégué spécial du supérieur général de la communauté.

Les exemptions de taxes

Nous avons déjà dit que la nouvelle charte de Montréal, actuellement sur le métier, supprime, en partie du moins, les exemptions de taxes dont certaines propriétés ont joui jusqu'à présent.

L'archevêque de Montréal, pour d'excellentes raisons, est naturellement opposé à ces amendements, et s'est présenté lui-même devant la Commission de la charte pour défendre les intérêts en jeu.

Après avoir rappelé la loi actuellement en vigueur, Mgr Bruchési a soumis les considérations suivantes, dont on ne peut raisonnablement ne pas tenir compte : " Messieurs, voilà les privilèges incontestés jusqu'ici de nos églises, de nos écoles, de nos

universités, de nos collèges, de nos hôpitaux et de nos asiles de bienfaisance.

“ Les raisons qui les ont fait reconnaître autrefois, subsistent encore ; et les embarras financiers du moment seraient-ils un motif suffisant pour les abolir ? En exemptant ces institutions de certaines taxes, Montréal suit l'exemple de toutes les villes du Canada et des Etats-Unis. Ces dernières villes, de plus, paient tous les ans des sommes énormes non seulement pour l'instruction primaire, mais aussi pour l'enseignement secondaire, scientifique, universitaire, pour toutes les maisons où s'exercent des œuvres de charité. Elles ont dans leur conseil municipal le département des pauvres, et il en est dont les sommes déboursées pour cette fin se chiffrent par centaines de mille dollars et même par millions. Si elles imposent à ces établissements la taxe de l'eau, ce n'est que suivant la consommation qui en est faite. Je ne sollicite pas pour nos églises et nos presbytères, vraies maisons du peuple, ni pour nos institutions enseignantes et charitables, tout ce qui se pratique ailleurs. Non, je ne réclame aucun nouveau privilège, quoique pour plus d'un cas, j'en aurais, il me semble, l'incontestable droit. Les taxes qui pèsent sur nos temples et nos communautés sont déjà lourdes, vous le savez, vous messieurs, si le public, en grande partie, l'ignore. Pour ne citer qu'un exemple, la cathédrale, pour l'eau seulement, paie bien \$863.30 par année, et l'élargissement d'un petit bout de rue, deux arpents à peine, a valu à l'archevêché un compte de \$14,000.

Où, nos églises, nos hôpitaux et nos couvents paient des taxes, et l'exemption qui leur est reconnue ne porte que sur un point : la propriété foncière. Ils ne veulent pas s'en plaindre, contribuant ainsi, dans la mesure du possible, au soutien et à l'embellissement de la cité. Mais, vraiment, exiger davantage serait, je crois, commettre une grave faute, et donner à toutes les villes de la Confédération canadienne et de la République voisine un exemple qui ne serait pas à notre honneur.

“ En conséquence, tant que l'état actuel des choses n'aura pas changé à Montréal, comme archevêque, remplissant ce que je crois être un devoir, je m'adresse aux protestants comme aux catholiques, et comptant sur le patriotisme autant que sur l'équité des uns et des autres, au nom des intérêts bien entendus du peuple, au nom du culte religieux, vie et honneur du citoyen,

au nom des causes saintes de l'éducation et de la charité si noblement servies jusqu'ici par un dévouement qui ne s'est pas démenti un seul instant, je demande simplement le maintien de la loi aujourd'hui en vigueur, la loi et rien de plus que la loi. "

C'est un fait certain que la suppression de toute exemption de taxes ne tirera pas la ville de Montréal de ses embarras financiers, dus en grande partie à une mauvaise administration qui date probablement d'assez loin. Il est permis de croire que ce n'est pas la charte qui a le plus grand besoin d'être réformée.

Cours de littérature française

L'Université Laval, de Montréal, vient de fonder une chaire de littérature française.

Le titulaire est M. de Labriolle, dont le choix a été suggéré par M. de Brunetière. Ce cours comprendra deux parties : conférence publique et gratuite, deux fois par semaine ; puis, cours proprement dit, d'un caractère plus didactique, le lundi pour les hommes, et le jeudi pour les femmes.

Le prix des cours didactiques est de cinq piastres pour le public.

Il nous semble bien superflu, dit la Semaine Religieuse de Montréal, d'insister ici sur les avantages nombreux qu'offre aux familles canadiennes ce cours supérieur de littérature française. Cette innovation, tentée pour la première fois dans notre pays, est des plus heureuses. Encouragée comme elle mérite de l'être, elle produira infailliblement les meilleurs fruits, tout à l'honneur de la nationalité canadienne-française. Espérons donc que les parents se feront un devoir d'y conduire leurs jeunes gens et leurs jeunes filles. Au lieu de les laisser perdre un temps précieux en de frivoles réunions ou fréquentations, ils leur assureront ainsi, avec un amusement distingué et de bon aloi, un gain sérieux et durable.

S'il était nécessaire de le faire, nous n'hésiterions pas un instant à dire que ces conférences et ces cours présentent d'indiscutables garanties d'orthodoxie à tous les points de vue moral et religieux, comme au point de vue littéraire. M. de Labriolle est de ceux qui n'ignorent pas qu'en matière d'art, toute saine et

véritable critique doit tenir compte à la fois, dans une juste mesure, des principes éternels du vrai, du bien et du beau.

Mœurs électorales d'Ontario

Les deux partis politiques d'Ontario, achèvent de *païrer* un bon nombre de contestations d'élections. Plusieurs des députés élus ont aussi admis que leur élection était entachée d'illégalité, et ont démissionné immédiatement.

Ces faits prouvent, — ce que nous présumions avec raison, — que les mœurs électorales d'Ontario sont aussi corrompues que celles de Québec.

Par conséquent, les journaux Ontariens sont dispensés dorénavant de pleurer sur les péchés des autres.

Les Prohibitionnistes

Un certain nombre de délégués de la Société de Prohibition sont allés en pèlerinage à Ottawa. Ils sont revenus avec la promesse que leurs *desiderata* seraient pris en *sérieuse considération*. Ils ne semblent pas encore réaliser la position.

Courrier de Saint Antoine de Padoue

Actions de grâces.—Remerciements à saint Antoine de Padoue pour m'avoir obtenu le recouvrement de la santé, à la suite de la promesse d'une aumône aux pauvres. A. G. — Objet perdu retrouvé, par l'intercession de saint Antoine de Padoue. C. S.—Remerciements de cinq personnes pour grâces particulières obtenues.

Demandes.—Guérison d'une enfant. C. S.

Sœurs Franciscaines

La communauté des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie vient de faire une perte très sensible par la mort d'une des fondatrices de la maison de Québec, Sœur Marie des

Evangélistes, native de Bretagne (France) et agée de 29 ans, dont elle a passé 11 en religion.

Elle est morte samedi le 12 du courant et a été inhumée le 14, dans le nouveau cimetière de la communauté de Québec, tout auprès de l'église du Très Saint Sacrement.

Sœur Marie des Evangélistes avait pour office principal la visite des malades et des mourants dans les classes les plus pauvres. Elle a exercé son zèle charitable dans un très grand nombre de familles affligées qui ne manqueront pas sans doute de lui donner un souvenir reconnaissant dans leurs prières.

Petite histoire de l'Eglise

(Suite)

Julien l'Apostat, 361-363, voulant restaurer le paganisme, essaie un nouveau genre de persécution. Après avoir tenté de ressusciter le paganisme, en prodiguant pour son culte les ressources de l'état, de lui infuser une vie nouvelle en se faisant le plagiaire des institutions chrétiennes, il commença par attaquer directement les chrétiens, en réservant aux seuls païens les emplois civils et militaires, et en interdisant aux chrétiens l'enseignement des lettres. Puis, le prince philosophe en arriva enfin jusqu'à la persécution sanglante.

Les principaux martyrs de cette persécution furent : saint Basile d'Ancyre, deux vétérans militaires, Maximilien et Bonase, et à Rome, les deux frères Jean et Paul.

Pendant que l'Eglise souffrait ainsi sous les empereurs ariens et sous Julien, une violente persécution la désolait en Perse.

Les persécutions Persanes furent inaugurées en 327 par Sapor, à l'instigation des Juifs et des païens.

Sapor persécuta à la Dioclétien, et les plus affreux supplices furent destinés aux chrétiens, que l'on traquait comme des bêtes fauves.

Un des plus célèbres martyrs fut Siméon, archevêque de Céséphon. Il eut la tête tranchée le vendredi-saint avec cent autres confesseurs de la foi.

On avait conservé les noms de 10,000 martyrs qui périrent dans cette persécution.

HÉRÉSIES ET SCHISMES

Les grandes persécutions cessèrent avec la conversion de Constantin, mais l'Eglise n'en fut guère plus tranquille pendant le quatrième siècle. Elle eut à lutter sans cesse contre les persécutions de ses propres enfants, les hérétiques et les schismatiques.

Milèce, en 306, créa un schisme à Antioche.

Donat enseignait que tous les pécheurs cessaient de faire partie de l'Eglise, niait la validité du baptême et des sacrements administrés par ceux qui avaient été Traditeurs, et même par tous les ministres qui étaient tombés dans le péché.

Le schisme des Donatistes, auxquels l'hérésie ne tarda pas à se mêler, commença à Carthage en 311.

A un moment donné, on peut dire que l'Afrique presque tout entière était Donatiste, malgré l'absurdité des doctrines que nous venons d'énoncer.

Les Donatistes possédèrent en Afrique jusqu'à 300 chaires épiscopales.

Après Donat, vient Arius, dont le schisme fit un mal immense à l'Eglise.

Arius, 270-336, était un diacre d'Alexandrie, plus tard ordonné prêtre. Il niait la consubstantialité du Verbe. Le Verbe, disait-il, a créé le monde, mais lui-même a été créé par Dieu.

C'était un homme, dit Rohrbacher, d'une taille avantageuse, d'une figure imposante. Son maintien grave inspirait le respect. Son abord affable et gracieux, sa conversation douce et agréable appelait la confiance.

Des mœurs austères, un air pénitent, un zèle apparent pour la religion, un rare talent pour la dialectique, des connaissances assez étendues, mais sans beaucoup de consistance ni de profondeur, tout cela couvrait un fonds de mélancolie, d'inquiétude, d'ambition et un goût secret pour les nouveautés.

Son principal adversaire fut saint Athanase, que les Arianistes firent exiler plusieurs fois.

Arius mourut misérablement après avoir miné l'Eglise toute sa vie.

On appela Semi-Ariens, c'a-d. à demi ariens, ceux qui rejetant la consubstantialité du Verbe, admettaient sa ressemblance avec l'Etre Divin : les uns avec Eusèbe de Nicomédie et Eusèbe de Césarée, proclamant le Verbe semblable au Père en toutes

choses, même en substance ; les autres, reconnaissant que le Fils est semblable au Père, mais différent en substance.

On donna le nom d'Anoméens aux Ariens rigides, qui rejetaient toute ressemblance du Fils avec le Père. Leur chef était Aétius.

Quarto-décimans. On surnomma ainsi ceux qui persistèrent après le concile de Nicée, à célébrer Pâques le 14e de la lune.

Macédonius, patriarche de Constantinople, 341-360, d'abord semi-arien, puis hérésiarque, en arriva à nier que le Saint-Esprit était Dieu comme le Père et le Fils.

Apollinaire, évêque de Laodicée, d'abord ardent défenseur de la foi contre les Ariens, tomba dans l'erreur en n'accordant à Jésus-Christ qu'une âme sensitive, et non une âme intelligente et raisonnable. Il supposait que le Verbe divin lui en tenait lieu, ne voyant pas qu'il détruisait l'humanité de Jésus-Christ en la tronquant.

Messaliens. On appela ainsi des sectaires fanatiques qui troublaient la Mésopotamie et la Syrie.

Priscillianistes. Ils n'étaient autres que des hérétiques manichéens, et tiraient leur nom de Priscilien, espagnol riche et puissant.

Jovinien, moine de Milan, niait la virginité de Marie et la supériorité du célibat sur l'état de mariage.

Cet hérétique, avec Helvidius, dogmatisait dans les dernières années du 4e siècle, ainsi que Vigilance qui attaqua le culte des martyrs, des reliques et le célibat ecclésiastique. Gaulois de naissance, il était prêtre et curé d'une petite paroisse de Barcelone.

Tous ces hérétiques, comme on le voit, n'ont rien laissé à inventer aux hérétiques modernes.

Les divisions Ariennes produisirent en 338, à Antioche, un schisme dont le 4e siècle ne vit pas la fin.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC.— Les Quarante-Heures auront lieu à St-Maxime, le 21 ; au Cap-Rouge, le 23 ; à St-Agapit, le 25.